

DÉTENTION À CÉSARÉE

SABBAT APRÈS-MIDI

Étude de la semaine

Ac 24; Ac 25; Ac 26; 1 Co 1.23.

Verset à mémoriser

« Que ce soit pour un peu ou pour beaucoup, je souhaiterais, s'il plait à Dieu, que non seulement toi, mais encore tous ceux qui m'écoutent aujourd'hui, vous deveniez tels que moi je suis, à l'exception toutefois de ces liens ! »

(Actes 26.29).

Le transfert de Paul à Césarée marqua le début d'un emprisonnement dans cette ville (Ac 24.27), plus précisément dans le prétoire d'Hérode (Ac 23.35), qui était la résidence officielle du gouverneur romain. Durant ces années, il fut reçu plusieurs fois par deux gouverneurs romains (Felix et Festus) et un roi (Agrippa II), accomplissant ainsi davantage le ministère que Dieu lui avait donné (Ac 9.15). Dans toutes ces entrevues, Paul clama toujours son innocence, avançant qu'aucune preuve ne pouvait être avancée contre lui, comme le démontrait l'absence de témoins. En fait, tout le récit veut montrer que Paul n'avait rien fait qui méritait qu'on l'arrête, et qu'il aurait pu être libéré s'il n'en avait pas appelé à César (Ac 26.32). Ces audiences, cependant, lui donnèrent des occasions de témoigner de Jésus et du grand espoir qui se trouve dans la promesse de la résurrection.

Pourtant, ce furent encore des années de profonde angoisse, et de pénible détention, au cours desquelles l'apôtre semble n'avoir reçu aucun soutien, d'aucune sorte, de la part de l'Église de Jérusalem, dont les dirigeants « continuaient à tenir l'apôtre pour largement responsable des préjugés existants. »⁴⁰

Étudiez la leçon de cette semaine pour le sabbat 22 septembre.

40 Ellen G. White, *Conquérants pacifiques*, p. 403.

DIMANCHE 16 septembre

Devant Felix

Cinq jours après le transfert de Paul à Césarée, un groupe de dirigeants juifs importants constitué du grand prêtre, de membres du sanhédrin, et d'un avocat professionnel nommé Tertullus, descendit de Jérusalem et porta officiellement plainte contre l'apôtre devant Felix (Ac 24.1-9). C'est le seul procès des Actes dans lequel les accusateurs ont recours aux services d'un avocat. Dans son discours, Tertullus tenta une stratégie intéressante pour gagner la faveur du gouverneur. Il était tout simplement faux que, sous Felix, les Juifs avaient connu une longue période de paix.

En fait, aucun autre gouverneur n'avait été plus répressif et violent, et cette répression donna lieu à une immense hostilité des Juifs vis-à-vis du joug romain. Avec beaucoup d'ingéniosité, Tertullus se servit de la politique administrative du gouverneur pour le convaincre qu'il parviendrait à la stabilité politique uniquement au moyen d'une répression sévère. Il poursuit en accusant Paul de trois choses :

(1) Paul était un agitateur qui fomentait constamment des troubles parmi les Juifs dans tout l'empire (Ac 24.5) ;

(2) c'était le chef de bande des Nazaréens (Ac 24.5), ce qui faisait du christianisme dans son ensemble un mouvement perturbateur ;

(3) il avait tenté de profaner le temple de Jérusalem (Ac 24.6)

Lisez Actes 24.10-19. Comment Paul a-t-il répondu à chacune de ces accusations ?

Deux points supplémentaires soulevés par Paul furent dévastateurs pour l'accusation :

(1) l'absence de témoins d'Asie (Ac 24.1 8,19), ce qui rendait potentiellement le procès non valable,

(2) le fait que les Juifs sur place ne pouvaient parler que de l'audience de Paul devant le sanhédrin la semaine précédente (Ac 24.20), et ainsi, ils n'avaient aucune raison de l'accuser, mis à part sa croyance en la résurrection des morts (comparez avec Ac 23.6).

Felix comprit tout de suite le poids des arguments de Paul, parce qu'il était quelque peu familier du christianisme, sans doute grâce à sa femme Drusille, qui était juive. Le fait est qu'il décida d'ajourner le procès jusqu'à nouvel ordre (Ac 24.22). La réaction de Felix (Ac 24.24-27) révèle beaucoup de choses sur son caractère : il remettait tout à plus tard, on pouvait le soudoyer, et c'était un opportuniste. Avec quelqu'un comme Felix, Paul avait peu de chances de bénéficier d'une audience équitable.

Lisez Actes 24.6.

Paul déclare qu'il s'efforçait d'avoir « constamment une conscience irréprochable devant Dieu et les humains ». Qu'est-ce que cela signifie ? Avez-vous quelque chose à changer pour pouvoir dire la même chose, et si oui, quoi ?

LUNDI 17 septembre

Devant Festus

Après avoir maintenu Paul en détention durant deux ans simplement pour gagner la faveur des Juifs, Felix fut remplacé par Porcius Festus au poste de gouverneur de la Judée (Ac 24.27). Festus gouverna de 60 à 62 après J.-C.

Lisez Actes 25.1-5. En quoi ce passage contribue-t-il à réitérer la haine que peut susciter la prédication de la vérité chez ceux qui ne veulent pas y croire ?

Sans doute parce qu'ils avaient déjà échoué une fois dans leur tentative de convaincre Felix des accusations portées contre Paul, cette fois, les chefs ne voulaient pas prendre de risques. Lors de ce qui semble avoir été la première visite de Festus à Jérusalem, ils demandèrent, comme une faveur, un changement de juridiction, en lui demandant de leur livrer Paul pour qu'il soit jugé par le sanhédrin conformément à la loi juive.

Cependant, cette demande n'était qu'un prétexte qui cachait leur véritable intention : tuer Paul. Festus était disposé à examiner de nouveau l'affaire, et déclara que l'audience aurait lieu à Césarée, et non à Jérusalem, ce qui signifiait que Paul serait jugé selon la loi romaine.

Dès que Festus fut de retour à Jérusalem, il convoqua le tribunal, et les adversaires de Paul commencèrent à exposer leurs accusations contre lui (Ac 25.7). Cette fois, Luc ne les répète pas, mais d'après la réponse de Paul (Ac 25.8), nous voyons qu'elles étaient similaires aux accusations portées deux ans auparavant, avec peut-être l'accent mis sur le fait qu'étant un agitateur, Paul représentait une menace également pour l'empire.

Lisez Actes 25.9-12. Quand Festus sentit qu'il pouvait se servir de Paul à des fins politiques, comment Paul réagit-il ?

En fin de compte, Festus ne se révéla pas très différent de Felix sur le plan de ses stratégies politiques (Ac 24.27). Réticent à l'idée de perdre le soutien des Juifs si tôt dans son mandat s'il déclarait Paul innocent, il pensa à accéder à leur requête que l'apôtre soit jugé par le sanhédrin, à Jérusalem. Mais ce n'était pas acceptable pour Paul, qui savait qu'il ne pouvait pas s'attendre à y être traité équitablement, car il serait livré aux caprices de ses ennemis. Alors, tirant profit de ses droits de citoyen romain, et ne voyant aucun autre moyen de sortir de cette situation délicate, il résolut d'en appeler à la plus haute instance de la justice romaine, l'empereur en personne.

MARDI 18 septembre

Devant Agrippa

Festus accéda à la requête de Paul qui voulait être envoyé à Rome (Ac 25.12). Pendant ce temps-là, le gouverneur profita d'une visite d'état d'Hérode Agrippa II pour le consulter au sujet de Paul, en particulier concernant le genre d'informations qui il devait transmettre à l'empereur dans son rapport officiel. Festus ne connaissait pas encore bien les affaires juives, et Agrippa pouvait l'aider (Ac 26.2,3).

Lisez Actes 25 13-22 Que dit Festus à Agrippa au sujet de Paul, et comment le roi répondit-il ?

Agrippa II, le dernier des Hérodiens, vint à Césarée avec sa sœur Bérénice, pour saluer le nouveau gouverneur. Dans sa description du cas de Paul, Festus révéla sa surprise, les accusations n'étant pas liées à un quelconque crime capital, politique ou criminel. Elles concernaient plutôt des questions liées à la religion juive, en particulier un certain Jésus, « **mort et que Paul prétendait vivant** » (Ac 25.19). Paul avait déjà déclaré devant le sanhédrin qu'il était jugé à cause de sa foi en la résurrection de Jésus, et à présent, Festus disait clairement que c'était bien le véritable enjeu.

Lisez Actes 25.23-27. Comment Luc décrit-il la pompe avec laquelle Paul apparut devant Agrippa ?

« Or, Paul, toujours enchaîné, apparut devant l'assemblée. Quel contraste nous offre ce tableau Agrippa et Bérénice possédaient la puissance et la grandeur, ce qui leur valait tous les honneurs. Mais ils étaient dépourvus des qualités morales que, seules, Dieu apprécie. Ils transgressaient sa loi par leur dépravation de cœur et de mœurs ; leur manière d'agir était une abomination aux yeux de Dieu. » 41

Que devrait nous enseigner cette histoire sur combien les apparences extérieures, qui peuvent être plaisante à vue humaine, sont souvent trompeuses en réalité ?

Et nous, alors ? Jusqu'à quel point les apparences sont-elles différentes de la réalité ?

41 Ellen G. White, *Conquérants pacifiques*, p. 384.

MERCREDI 19 septembre

La défense de Paul

Maintenant que le décor est planté, et que les invités royaux sont assis aux côtés du gouverneur, on fait entrer le prisonnier pour qu'il présente sa défense, principalement destinée à Agrippa, car Festus l'a déjà entendue (*Ac 25 :8-11*).

Lisez Actes 26.1-23. Que fait Paul dans son discours devant Agrippa ?

Le discours de Paul était en réalité un récit autobiographique de sa vie avant et après sa conversion. En termes de contenu, il rappelle celui d'Actes 22.1-21, qu'il avait prononcé devant la foule à Jérusalem. L'apôtre commence par s'assurer la faveur d'Agrippa. Il reconnaît sa gratitude pour l'occasion de plaider sa cause devant une personnalité aussi éminente, d'autant plus qu'Agrippa connaissait bien toutes les coutumes et questions liées à la religion juive. Pour cette raison, Agrippa pouvait être d'un grand secours au gouverneur romain, et l'aider à comprendre que les accusations portées contre Paul n'avaient aucun mérite et qu'elles étaient fausses.

Le discours peut être divisé en trois parties. Dans la première (*Ac 26.4-11*), Paul décrit sa piété pharisaïque passée, qui était largement connue parmi ses contemporains Jérusalem. En tant que pharisien, il croyait en la résurrection des morts, qui était essentielle pour l'accomplissement de l'espérance ancestrale d'Israël.

Les Juifs manquaient donc de cohérence en s'opposant à son enseignement, car il ne contenait rien qui était fondamentalement opposé au judaïsme. Mais il comprenait bien leur attitude, tout simplement parce qu'autrefois, lui aussi pensait qu'il était impossible que Dieu ait ressuscité Jésus d'entre les morts, tel point qu'il avait persécuté ceux qui y croyaient.

Dans la deuxième partie (*Ac 26.12-18*), Paul rapporte comment sa perspective avait changé depuis sa rencontre avec Jésus sur la route de Damas et l'appel qu'il avait reçu d'apporter le message évangélique aux Gentils. Paul dit, enfin, que l'impact de ce qu'il avait vu (*Ac 26.19-23*) était tel qu'il n'avait pas d'autre choix que d'obéir et de mener à bien son activité missionnaire, la seule raison d'être de ce procès. Le véritable enjeu derrière son arrestation, par conséquent, n'était pas qu'il avait transgressé la loi juive ou profané le temple. C'était en réalité à cause de son message concernant la mort et la résurrection de Jésus, qui était pourtant en harmonie avec les Écritures et qui permettait aux croyants qui n'étaient pas d'origine juive d'avoir la même part dans le salut.

Lisez Actes 26.18.

**D'après ce texte, qu'arrive-t-il à ceux qui ont le salut en Christ ?
Comment viviez-vous cette réalité ?**

JEUDI 20 septembre

Paul devant les dirigeants

Paul s'adressait à Agrippa, mais c'est Festus qui fut le premier à réagir, comme on le voit dans *Actes* 26.24. Cela n'aurait pas posé de problème à Festus si Paul avait parlé de l'immortalité de l'âme, mais même les gréco-romains de l'Antiquité savaient que les deux notions, l'immortalité et la résurrection, étaient incompatibles. Ainsi, ils gardaient la première, et rejetaient la seconde. C'est pourquoi Paul dit ailleurs que l'Évangile est une folie pour les non-Juifs (*1 Co* 1,23). Avec beaucoup de respect, Paul défend le bon sens de ses idées et se tourne vers Agrippa, un Juif qui non seulement pouvait le comprendre, mais qui pouvait également confirmer que ce qu'il disait était en accord avec les prophètes hébreux (*Ac* 26.25,26).

Lisez Actes 26.27,28. Quelle fut la réponse d'Agrippa à la question pressante de Paul ?

La question de Paul mit Agrippa dans une position délicate. En tant que Juif, il ne renierait jamais sa foi en les Écritures. D'un autre côté, s'il donnait une réponse affirmative, il n'aurait pas d'autre choix que d'accepter que Jésus était le Messie. Il se sortit du piège logique dans lequel il se trouvait par une pirouette : « **Peux-tu me persuader aussi rapidement de devenir chrétien ?** » (*Ac* 26.28, traduction de l'auteur). C'est une meilleure traduction que le traditionnel : « **Encore un peu, tu m'auras persuadé, tu auras fait de moi un chrétien !** » (NBS).

La réplique de Paul révèle un impressionnant niveau d'engagement envers l'Évangile : « **Que ce soit pour un peu ou pour beaucoup, je souhaiterais, s'il plaît à Dieu, que non seulement toi, mais encore tous ceux qui m'écoutent aujourd'hui, vous deveniez tels que, moi, je suis - à l'exception toutefois de ces liens !** » (*Ac* 26.29,). Dans ses dernières paroles, l'apôtre ne plaide pas pour être libre, libre comme ceux qui l'écoutaient. Non, il leur souhaite d'être comme lui, mises à part les chaînes sur ses bras. Le zèle missionnaire de Paul surpassait largement son souci de sa propre sécurité.

Lisez Actes 26,30-32. Comment Agrippa a-t-il exprimé sa conviction de l'innocence de Paul ?

Festus avait besoin de l'aide d'Agrippa uniquement pour rédiger son rapport (*Ac* 25.25-27). L'appel de Paul à César avait déjà été formellement accordé (*Ac* 25.12). Le prisonnier n'était plus sous la juridiction du gouverneur.

Lisez Actes 26.24-28. À quoi Paul fait-il appel en dernier recours, et qu'est-ce que cela devrait nous indiquer sur ce qui devrait toujours être notre autorité ultime en matière de foi ?

VENDREDI 21 septembre

Pour aller plus loin...

« À ces paroles, l'esprit d'Agrippa revint-il à l'histoire passée de sa famille, et à leurs vains efforts déployés contre celui que Paul prêchait ? Pensa-t-il à son arrière-grand-père, Hérode, et au massacre des enfants innocents à Bethléem ? À son grand-oncle Antipas, et au meurtre de Jean-Baptiste ? À son propre père Agrippa 1^{er}, et au martyr de l'apôtre Jacques ? Vit-il dans les catastrophes qui s'abattirent si promptement sur ces rois une preuve de la désapprobation de Dieu suite à leurs crimes commis à l'encontre de ses serviteurs ? La pompe à l'étalage de ce jour rappelèrent-ils à Agrippa l'époque où son propre père, un monarque plus puissant que lui-même, s'était tenu dans cette même ville, vêtu d'une robe somptueuse, tandis que le peuple criait qu'il était un dieu ? Avait-il oublié, comment, avant même la disparition des cris admiratifs, la vengeance, rapide et terrible, s'était abattue sur l'orgueilleux roi ? Un peu de tout cela passa rapidement dans la mémoire d'Agrippa, mais sa vanité fut flattée par la scène magnifique devant ses yeux, et l'orgueil et la suffisance chassèrent de son esprit toute pensée plus noble. »⁴²

À méditer

En classe, discutez de la décision de Paul d'en appeler à César. Était-ce une bonne décision (comparez avec 25.25 ; 26.31, 32) ? Dans quelle mesure peut-on prendre des décisions stratégiques légitimes pour se protéger au lieu de dépendre totalement de la providence de Dieu ?

Réfléchissez à la déclaration de Paul à Agrippa : « En conséquence, roi Agrippa, je n'ai désobéi à la vision céleste » (COL). Qu'est-ce que cela nous indique sur Paul ? Jusqu'à quel point sommes-nous fidèles à notre appel missionnaire en tant que chrétiens (1 P 2.9, 10) ?

Paul avait une passion pour les gens. Pas les chiffres, les gens. Dans son audience finale à Césarée, il dit à ceux qui l'écoutent que le désir de son cœur, c'est que tous soient comme lui. C'est-à-dire, sauvés par la grâce de Dieu (Ac 26.29). Sa propre liberté ou la justice lui importaient moins que leur connaissance du salut de Dieu. Que peut-on apprendre de son exemple ici ? Combien sommes-nous prêts à sacrifier pour voir l'Évangile se propager ?

Agrippa a eu l'occasion d'entendre l'évangile directement de la bouche de Paul. Et pourtant, il l'a rejeté. Comment prendre garde à ne pas passer à côté de grandes occasions quand elles sont justes devant nos yeux ? Autrement dit, comment rester spirituellement en phase avec les réalités qui nous entourent ?

42 Ellen C. White Comments, *The SDA Bible Commentary*, vol.6, p. 1066, 1067.